

Marché du travail et rémunération

Numéro 39 | Août 2025



Situation sur le marché du travail en 2023 des nouveaux diplômés du postsecondaire au Québec – promotion 2020

Luc Cloutier-Villeneuve

Les plus récentes données de l'*Enquête sur les nouveaux diplômés* de Statistique Canada (END-2023) permettent de jeter un nouveau regard sur l'intégration au marché du travail des personnes ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires en 2020 au Québec et ailleurs au Canada. L'édition de 2023 est particulière, puisqu'elle concerne les personnes ayant obtenu leur diplôme durant la pandémie de COVID-19. Les résultats de l'enquête portent sur la

situation sur le marché du travail des personnes diplômées du postsecondaire trois ans après leur diplomation, soit en 2023. Une comparaison est effectuée selon le niveau d'études des personnes diplômées (collégial, baccalauréat et maîtrise ou doctorat). Les territoires comparés avec le Québec sont l'Ontario, le regroupement des provinces de l'Atlantique et le regroupement des provinces de l'Ouest et des territoires.

Environ 116 000 personnes ont décroché un diplôme postsecondaire en 2020 au Québec

Plus d'un demi-million de personnes ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires en 2020 au Canada (tableau 1). Au Québec, ce sont environ 116 000 personnes qui ont décroché un tel diplôme l'année où

Tableau 1

Effectifs des personnes diplômées du postsecondaire en 2020 selon la poursuite ou non d'études et la région

	Total	Atlantique	Québec	Ontario	Ouest	Part du Québec
	n					%
Nombre de personnes diplômées (promotion 2020)	532 710	29 870	115 810	250 940	136 090	21,7
Avec poursuite d'études	172 440	8 590	45 200	79 890	38 750	26,2
Sans poursuite d'études	359 680	21 220	70 580	170 660	97 220	19,6
Situation sur le marché du travail en 2023						
Sans emploi	70 540	4 740	11 580	36 420	17 810	16,4
En emploi avec poursuite d'études	138 540	6 260	38 500	62 910	30 870	27,8
En emploi sans poursuite d'études	323 630	18 870	65 730	151 610	87 410	20,3

Note : La somme des composantes diffère quelque peu du total en raison de l'arrondissement des données au multiple de 10 et de la non-déclaration des répondant(e)s.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

a commencé la pandémie de COVID-19. Ce nombre représente environ 22 % de toutes les personnes diplômées du postsecondaire au Canada en 2020. L'une des caractéristiques de l'*Enquête sur les nouveaux diplômés* est qu'elle permet de savoir si les personnes diplômées ont poursuivi ou non leurs études par la suite. Au Québec, environ 45 000 personnes diplômées du postsecondaire ont poursuivi leurs études, alors qu'environ 71 000 ont mis un terme à celles-ci après leur diplomation. Dans toutes les régions, la majorité des personnes diplômées du postsecondaire ont cessé leurs études après l'obtention de leur diplôme postsecondaire en 2020.

Au Canada, en 2023, environ 324 000 personnes diplômées du postsecondaire ont déclaré qu'ils occupaient un emploi trois ans après leur diplomation. Au Québec, ce nombre s'établissait à environ 66 000. C'est sur ces populations, soit celles qui n'ont pas poursuivi leurs études, que portent les analyses qui vont suivre.



Seventyfour / Adobe Stock

La part de personnes diplômées du postsecondaire en 2020 détenant un emploi demeure élevée au Québec en 2023

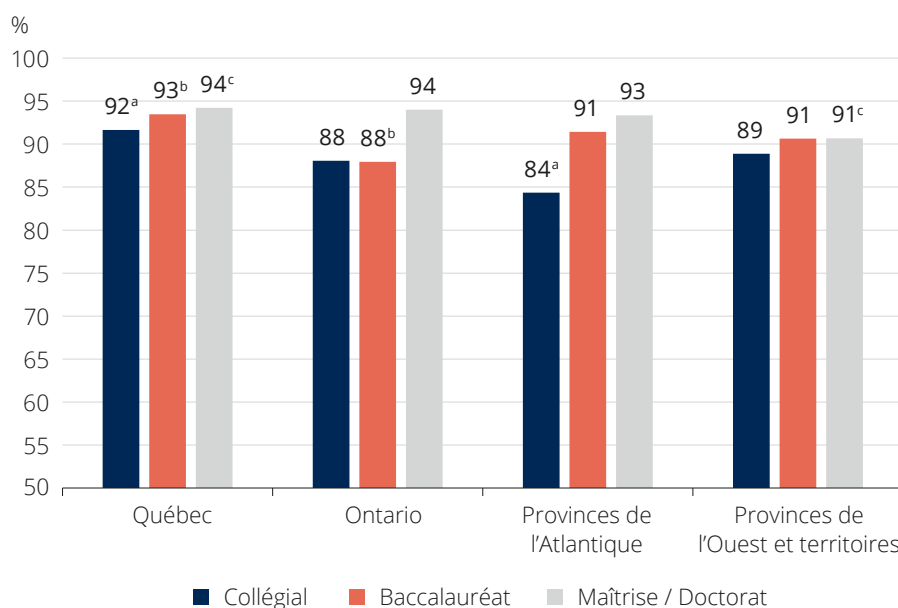
En 2023, au Québec, la part des personnes diplômées du postsecondaire (promotion 2020) en emploi dépassait les 90 % (figure 1), et ce, pour les trois niveaux d'études (collégial, baccalauréat, maîtrise-doctorat). Ces résultats ne diffèrent pas significativement de ceux observés pour les personnes diplômées en 2018 (données non présentées).

En 2023, la part d'emploi chez les personnes diplômées du baccalauréat était plus élevée au Québec (environ 93 %) qu'en Ontario (environ 88 %). Par contre, pour ce niveau

d'études, on ne constate pas de différence entre le Québec et les autres regroupements provinciaux. Chez les personnes diplômées du collégial, la part d'emploi était plus élevée au Québec (environ 92 %) que dans les provinces de l'Atlantique (environ 84 %). Le Québec se distingue également des provinces de l'Ouest et des territoires pour ce qui du taux d'emploi des personnes ayant obtenu un diplôme de niveau maîtrise ou doctorat.

Figure 1

Part des personnes diplômées du postsecondaire occupant un emploi en 2023, résultats selon le niveau d'études et la région



Notes : Les résultats portent sur les personnes diplômées du postsecondaire en 2020 n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires par la suite. La part est calculée en tenant compte des personnes n'ayant pas déclaré de réponses et portent sur la province d'études. Les résultats excluent les répondant(e)s n'ayant pas déclaré leur niveau d'études. Les parts sont arrondies dans la présentation des résultats.

Un même exposant indique une différence statistiquement significative entre les deux estimations au seuil de 0,05.

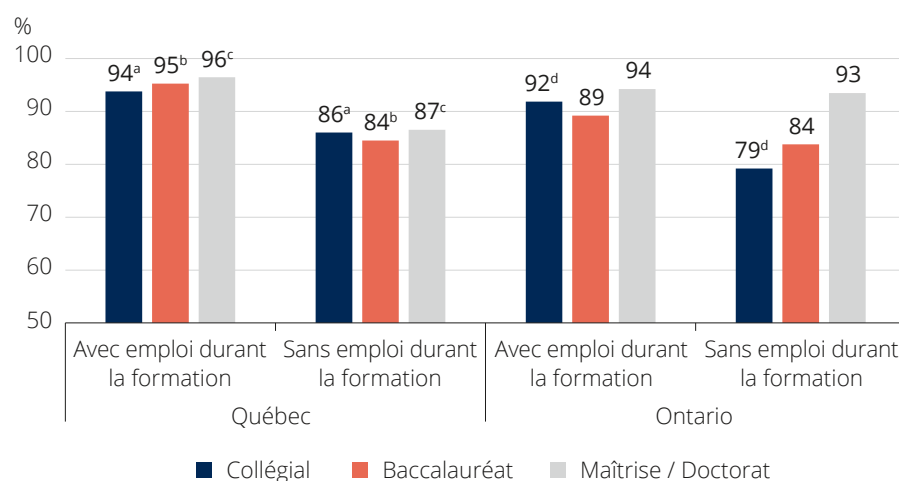
Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2023, la part d'emploi des personnes diplômées du postsecondaire était plus élevée chez les personnes ayant occupé un emploi durant leur programme d'études ou de spécialisation

Les personnes diplômées du postsecondaire ayant occupé un emploi durant leur programme d'études avaient une part d'emploi plus élevée que les autres en 2023 (figures 2 et 3). Au Québec, cette part allait environ de 94 % à 96 %, selon le niveau d'études (figure 2). Or, chez les personnes n'ayant pas occupé d'emploi, la part d'emploi allait environ de 84 % à 87 %. Une différence d'environ 8 à 11 points est donc notée. Le même constat est fait en Ontario pour ce qui est de la formation collégiale. Dans les autres regroupements de provinces, les parts d'emploi en 2023 étaient aussi généralement plus élevées chez les personnes diplômées du postsecondaire ayant occupé un emploi durant leur programme d'études.

Figure 2

Part des personnes diplômées du postsecondaire en emploi en 2023 selon qu'elles ont occupé ou non un emploi durant leur formation, résultats selon le niveau d'études, Québec et Ontario



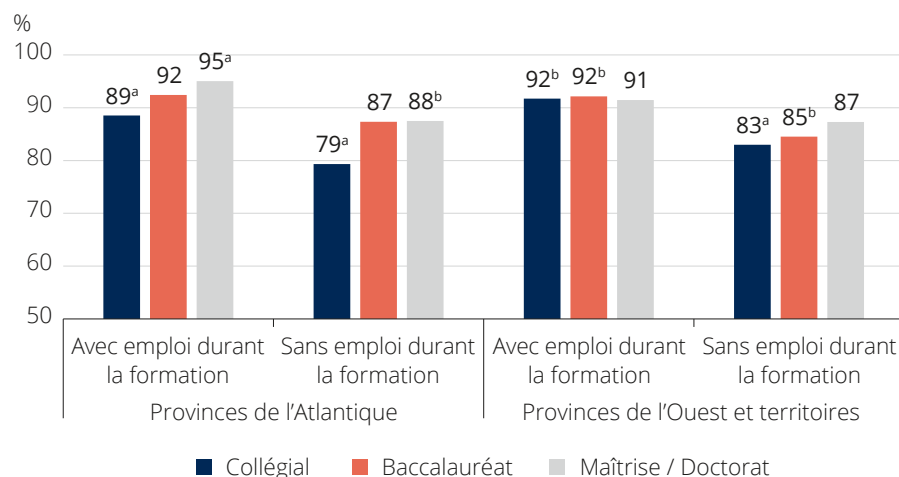
Notes : Les résultats portent sur les personnes diplômées du postsecondaire en 2020 n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires par la suite. La part est calculée en tenant compte des personnes n'ayant pas déclaré de réponses et portent sur la province d'études. Les résultats excluent les répondant(e)s n'ayant pas déclaré leur niveau d'études. Les parts sont arrondies dans la présentation des résultats.

Un même exposant indique une différence statistiquement significative entre les deux estimations au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 3

Part des personnes diplômées du postsecondaire en emploi en 2023 selon qu'elles ont occupé ou non un emploi durant leur formation, résultats selon le niveau d'études, Provinces de l'Atlantique et Provinces de l'Ouest et territoires



Notes : Les résultats portent sur les personnes diplômées du postsecondaire en 2020 n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires par la suite. La part est calculée en tenant compte des personnes n'ayant pas déclaré de réponses et portent sur la province d'études. Les résultats excluent les répondant(e)s n'ayant pas déclaré leur niveau d'études. Les parts sont arrondies dans la présentation des résultats.

Un même exposant indique une différence statistiquement significative entre les deux estimations au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Une très forte proportion de personnes diplômées du postsecondaire occupaient un emploi à temps plein en 2023

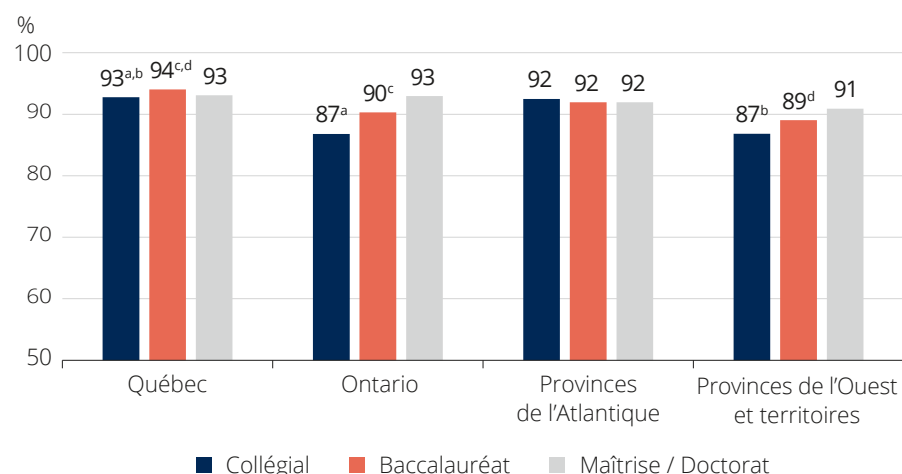
Au Québec, la part de personnes diplômées du postsecondaire (promotion 2020) détenant un emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine) est forte en 2023. Celle-ci se situe aux environs de 93 à 94 % selon le niveau d'études (figure 4). Chez les personnes diplômées du collégial et du baccalauréat, la part de personnes qui avaient un emploi à temps plein était plus élevée au Québec qu'en Ontario (entre 87 % et 90 % environ) et que dans les provinces de l'Ouest et les territoires (entre 87 % et 89 % environ).

Au Québec, les personnes diplômées du collégial étaient plus nombreuses en proportion à occuper un emploi permanent que celles diplômées de la maîtrise et du doctorat

En 2023, au Québec, environ 90 % des personnes diplômées du collégial occupaient un emploi permanent comparativement à environ 84 % des personnes ayant obtenu un diplôme de niveau maîtrise ou doctorat (figure 5). Pour ces derniers niveaux d'études regroupés, la part de personnes qui occupaient un emploi permanent était plus forte en Ontario qu'au Québec (89 % c. 84 %). Par ailleurs, la part de personnes diplômées du collégial et du baccalauréat qui occupaient un emploi permanent était plus élevée au Québec que dans le regroupement des provinces de l'Atlantique.

Figure 4

Part des personnes diplômées du postsecondaire occupant un emploi à temps plein, résultats selon le niveau d'études et la région, 2023



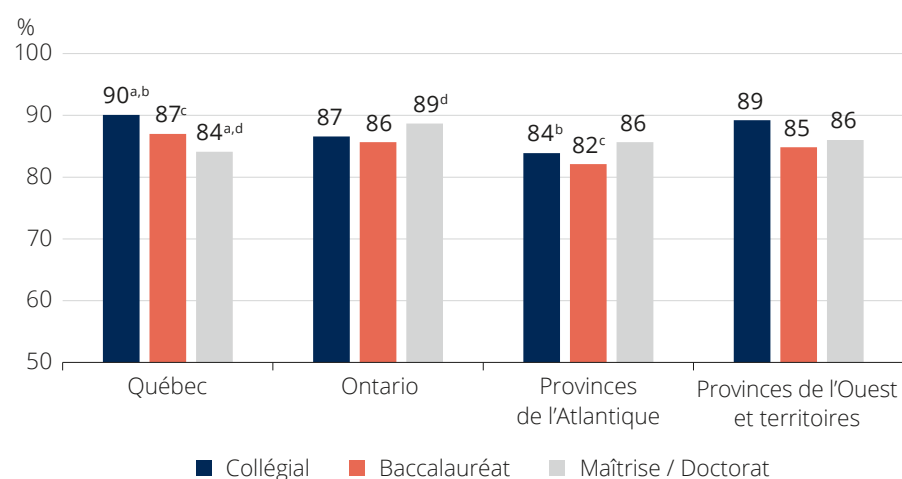
Notes : Les résultats portent sur les personnes diplômées du postsecondaire en 2020 n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires par la suite. La part est calculée en tenant compte des personnes n'ayant pas déclaré de réponses et portent sur la province d'études. Les résultats excluent les répondant(e)s n'ayant pas déclaré leur niveau d'études. Les parts sont arrondies dans la présentation des résultats.

Un même exposant indique une différence statistiquement significative entre les deux estimations au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 5

Part des personnes diplômées du postsecondaire occupant un emploi permanent, résultats selon le niveau d'études et la région, 2023



Notes : Les résultats portent sur les personnes diplômées du postsecondaire en 2020 n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires par la suite. La part est calculée en tenant compte des personnes n'ayant pas déclaré de réponses et portent sur la province d'études. Les résultats excluent les répondant(e)s n'ayant pas déclaré leur niveau d'études. Les parts sont arrondies dans la présentation des résultats.

Un même exposant indique une différence statistiquement significative entre les deux estimations au seuil de 0,05.

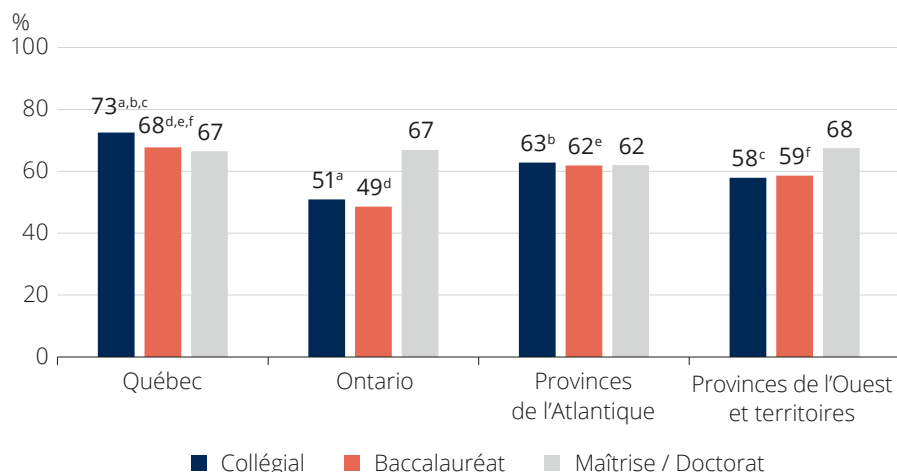
Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

La part de personnes diplômées du collégial et du baccalauréat qui occupaient un emploi fortement relié à leur programme d'études est plus grande au Québec qu'ailleurs au Canada

En 2023, au Québec, 73 % des personnes diplômées du collégial occupaient un emploi qui était fortement relié à leur programme d'études ou de spécialisation (figure 6). Cette part était d'environ 51 % en Ontario, d'environ 63 % dans les provinces de l'Atlantique et d'environ 58 % dans les provinces de l'Ouest et les territoires. Chez les personnes diplômées du baccalauréat, cette part se chiffrait à près de 70 % au Québec, mais allait environ de 49 % à 62 % ailleurs au Canada. L'adéquation entre la formation et l'emploi occupé est donc meilleure au Québec qu'ailleurs pour les personnes diplômées du collégial et du baccalauréat. Par ailleurs, on ne dénote pas de différence statistiquement significative entre les régions comparées pour ce qui est des personnes diplômées de niveau maîtrise et doctorat, dont environ les deux tiers occupaient un emploi était fortement relié à leur programme d'études.

Figure 6

Part des personnes diplômées du postsecondaire occupant un emploi fortement relié à leur programme d'études, résultats selon le niveau d'études et la région, 2023



Notes : Les résultats portent sur les personnes diplômées du postsecondaire en 2020 n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires par la suite. La part est calculée en tenant compte des personnes n'ayant pas déclaré de réponses et portent sur la province d'études. Les résultats excluent les répondant(e)s n'ayant pas déclaré leur niveau d'études. Les parts sont arrondies dans la présentation des résultats.

Un même exposant indique une différence statistiquement significative entre les deux estimations au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.



Milos Zivojinovic / Adobe Stock

Au Québec, chez les personnes diplômées du baccalauréat, c'est dans le domaine de l'éducation que la part de personnes occupant un emploi fortement relié au programme d'études était la plus élevée

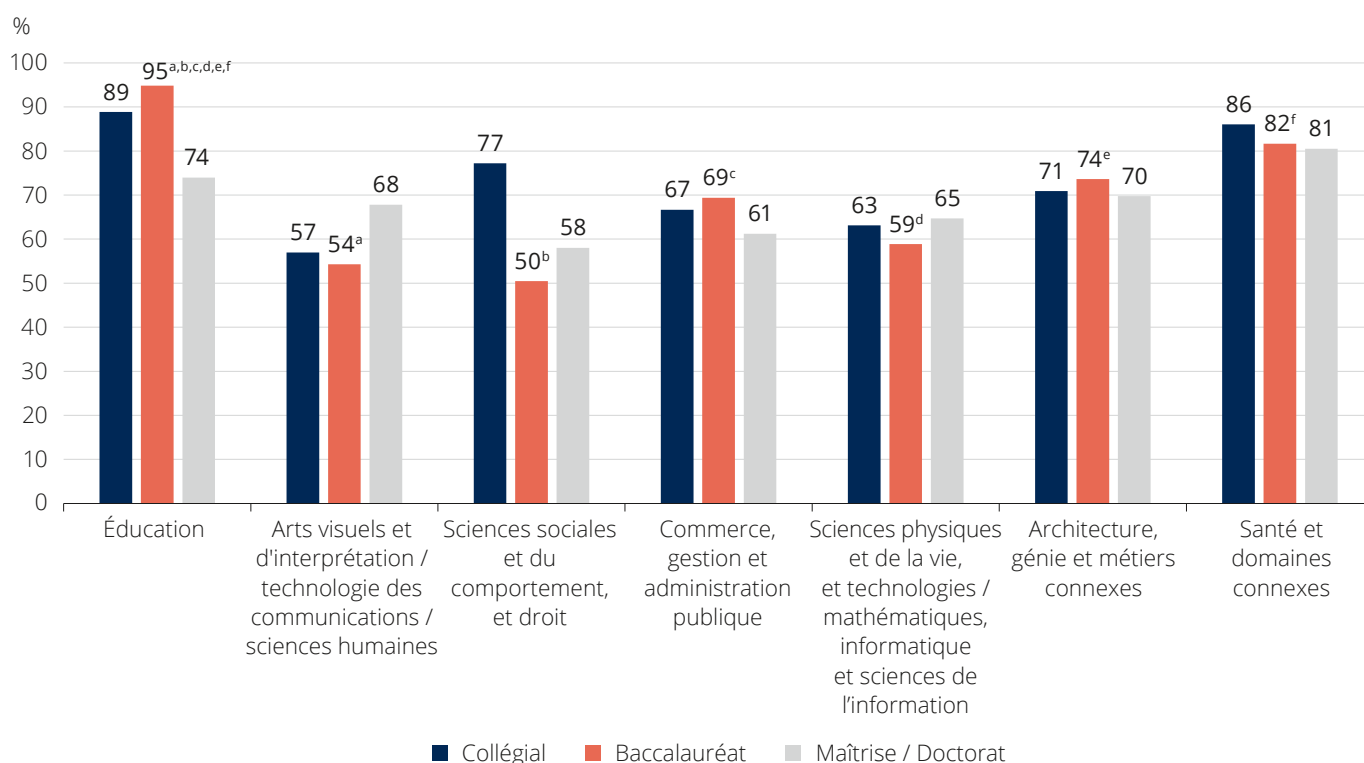
En 2023, chez les personnes diplômées du baccalauréat au Québec, environ 95 % des personnes ayant étudié dans le domaine de l'éducation ont indiqué que leur emploi était fortement relié à leur programme d'études (figure 7). Cette part demeure la plus élevée de tous les domaines d'études. Dans les autres domaines, cette part varie environ

entre 50 % (sciences sociales et du comportement, et droit) et environ 82 % (santé et domaines connexes). Chez les personnes diplômées du collégial, celles qui avaient étudié dans les domaines de l'éducation (89 %) et de la santé et dans les domaines connexes (86 %) étaient nombreuses en proportion à avoir en emploi fortement relié

à leur programme d'études. Enfin, chez les personnes diplômées de la maîtrise et du doctorat, les parts variaient environ entre 58 % (sciences sociales et du comportement, et droit) et 81 % (santé et domaines connexes).

Figure 7

Part des personnes diplômées du postsecondaire occupant en 2023 un emploi fortement relié à leur programme d'études ou de spécialisation, selon le domaine et le niveau d'études, Québec



Notes : Les résultats portent sur les personnes diplômées du postsecondaire en 2020 n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires par la suite. La part est calculée en tenant compte des personnes n'ayant pas déclaré de réponses et portent sur la province d'études. Les résultats excluent les répondant(e)s n'ayant pas déclaré leur niveau d'études. Les parts sont arrondies dans la présentation des résultats.

Un même exposant indique une différence statistiquement significative entre les deux estimations au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Les personnes diplômées du niveau collégial étaient, en proportion, plus nombreuses au Québec qu'en Ontario à avoir un revenu d'emploi de 50 000 \$ à 69 999 \$, et moins nombreuses à avoir un revenu d'emploi de moins de 50 000 \$

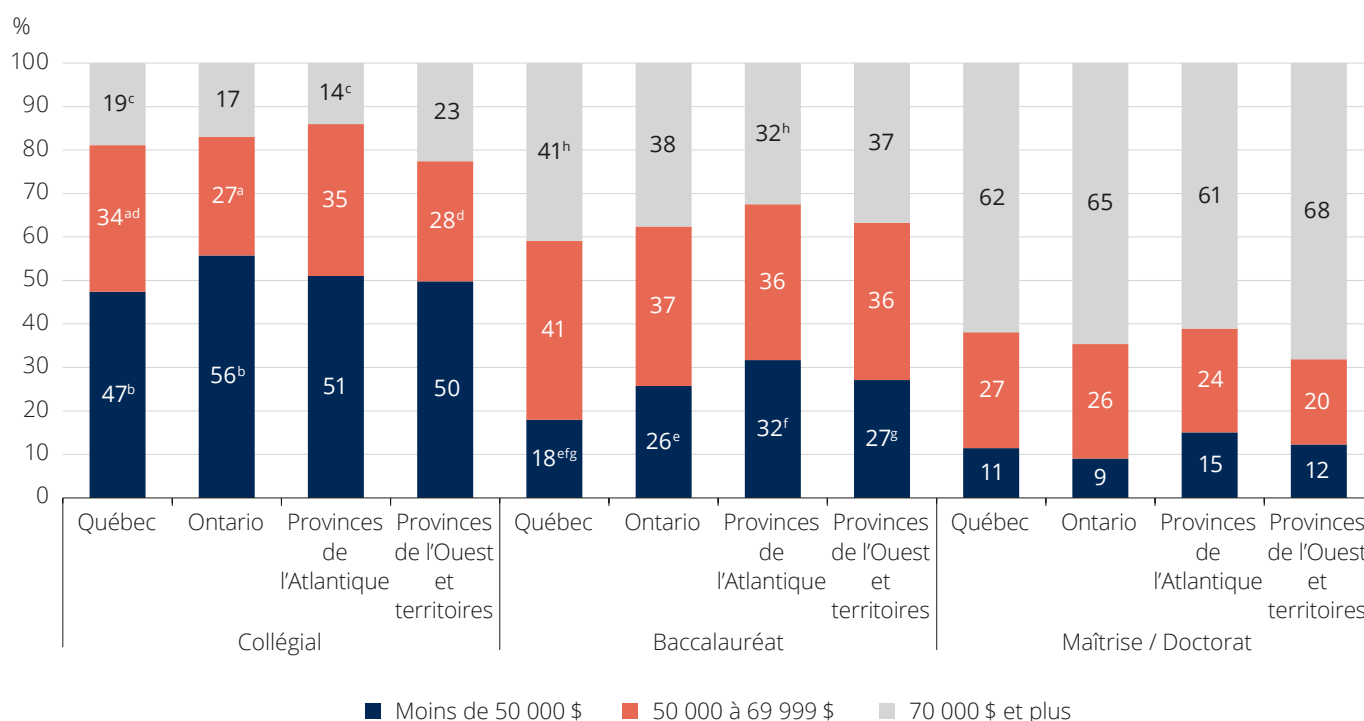
En 2022, au Québec, environ 34 % des personnes diplômées du collégial ont déclaré toucher des revenus d'emploi de l'ordre de 50 000 \$ à 69 999 \$ (figure 8). Cette part est supérieure à ce qui est observé en Ontario (environ 27 %). D'ailleurs, l'Ontario affiche aussi une part plus élevée que le Québec de personnes diplômées du collégial touchant un revenu d'emploi de moins de 50 000 \$ (56 % c. 47 %). Chez les personnes diplômées du baccalauréat, la part

de personnes touchant un revenu d'emploi inférieur à 50 000 \$ est aussi plus faible au Québec qu'en Ontario (18 % c. 26 %). Le Québec présente également un avantage par rapport au regroupement des provinces de l'Atlantique (32 %) et des provinces de l'Ouest et des territoires (27 %). Cela dit, on ne dénote pratiquement pas de différences entre les régions pour ce qui est du revenu d'emploi chez les personnes diplômées de la maîtrise et du doctorat. Enfin, comme

on pouvait s'y attendre, le revenu d'emploi est fortement lié au niveau d'études dans toutes les régions. Par exemple, chez les personnes qui gagnent plus de 70 000 \$ par année, on trouve une proportion nettement plus élevée de personnes diplômées de la maîtrise et du doctorat que de personnes ayant un diplôme inférieur.

Figure 8

Répartition des personnes diplômées du postsecondaire selon leurs revenus, résultats selon le niveau d'études et la région, 2023



Notes : Les résultats portent sur les personnes diplômées du postsecondaire en 2020 n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires par la suite. La part est calculée en excluant les personnes n'ayant pas déclaré de réponses et portent sur la province d'études. Les résultats excluent également les répondant(e)s n'ayant pas déclaré leur niveau d'études. Les parts sont arrondies dans la présentation des résultats.

Un même exposant indique une différence statistiquement significative entre les deux estimations au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Les personnes diplômées du baccalauréat et de la maîtrise ou du doctorat sont plus satisfaites de leur salaire au Québec qu'ailleurs au Canada

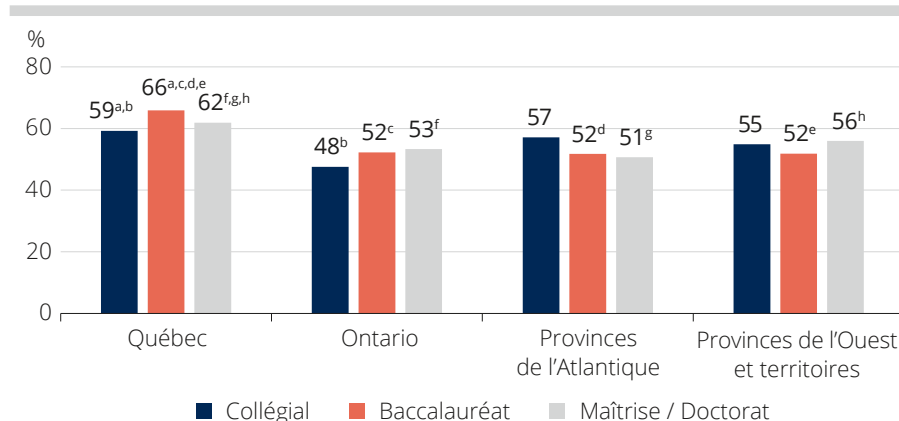
Au Québec, en 2023, 59 % des personnes diplômées du collégial étaient très satisfaites ou satisfaites de leur salaire (figure 9). Cette part se situait à environ 48 % en Ontario. Chez les personnes diplômées de niveau baccalauréat, la part de personnes très satisfaites ou satisfaites de leur salaire se fixait à environ 66 % au Québec, un résultat supérieur à celui observé ailleurs au Canada (environ 52 %). Les personnes diplômées de la maîtrise ou du doctorat étaient aussi plus satisfaites de leur salaire au Québec qu'ailleurs au Canada. En effet, en 2023, au Québec, environ 62 % des personnes diplômées de ces niveaux d'études étaient très satisfaites ou satisfaites de leur salaire contre environ 51 % et 56 % ailleurs au Canada. Enfin, au Québec, les personnes diplômées du baccalauréat étaient plus satisfaites de leur salaire que celles diplômées du collégial (66 % c. 59 %).

En 2023, les personnes diplômées du collégial et du baccalauréat se considéraient comme davantage qualifiées pour leur emploi au Québec qu'en Ontario

En 2023, au Québec, environ 80 % des personnes diplômées du collégial et du baccalauréat au Québec se considéraient comme qualifiées pour l'emploi qu'elles occupaient (figure 10). Cette part est supérieure à celle notée en Ontario, qui se situe aux environs de 69 % à 71 %. Les personnes diplômées du collégial étaient aussi plus nombreuses au Québec que dans le regroupement des provinces de l'Ouest et des territoires à occuper un emploi pour lesquelles elles se considéraient comme qualifiées (81 % c. 73 %). Par ailleurs, on constate qu'au Québec, les personnes diplômées de la maîtrise et du doctorat étaient moins nombreuses en proportion à se sentir qualifiées pour leur emploi que

Figure 9

Part des personnes diplômées du postsecondaire occupant un emploi pour lequel elles sont très satisfaites ou satisfaites de leur salaire, selon le niveau d'études et la région, 2023



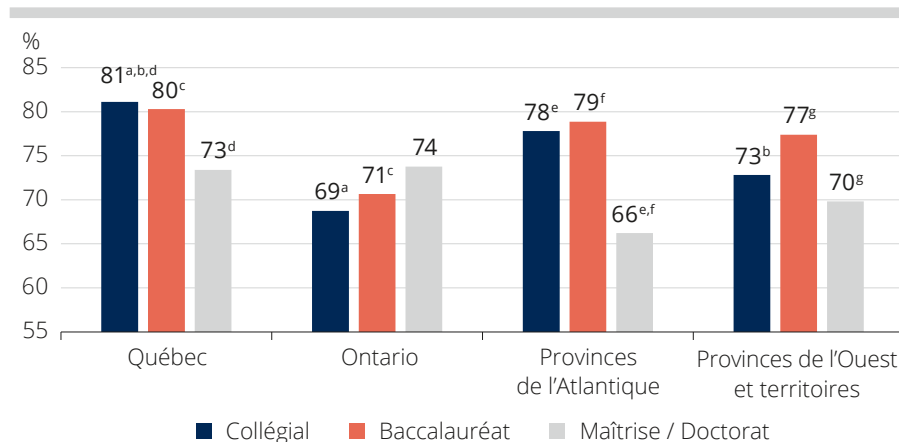
Notes : Les résultats portent sur les personnes diplômées du postsecondaire en 2020 n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires par la suite. La part est calculée en tenant compte des personnes n'ayant pas déclaré de réponses et portent sur la province d'études. Les résultats excluent les répondant(e)s n'ayant pas déclaré leur niveau d'études. Les parts sont arrondies dans la présentation des résultats.

Un même exposant indique une différence statistiquement significative entre les deux estimations au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 10

Part des personnes diplômées du postsecondaire occupant un emploi pour lequel elles se considèrent qualifiées, résultats selon le niveau d'études du programme et la région, 2023



Notes : Les résultats portent sur les personnes diplômées du postsecondaire en 2020 n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires par la suite. La part est calculée en tenant compte des personnes n'ayant pas déclaré de réponses et portent sur la province d'études. Les résultats excluent les répondant(e)s n'ayant pas déclaré leur niveau d'études. Les parts sont arrondies dans la présentation des résultats.

Un même exposant indique une différence statistiquement significative entre les deux estimations au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

celles diplômées du collégial et du baccalauréat. Ce constat est également fait pour les provinces de l'Atlantique ainsi que pour

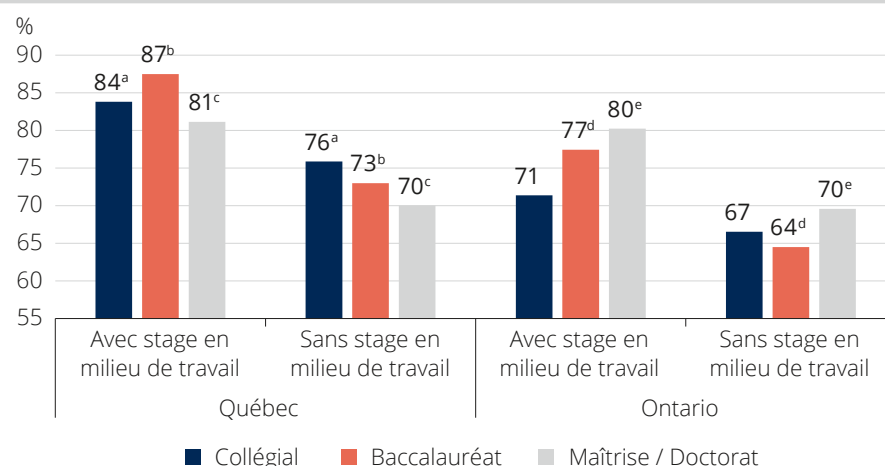
celles de l'Ouest et les territoires, lorsque la comparaison porte sur les personnes diplômées du baccalauréat.

La part de personnes diplômées du postsecondaire qui se considèrent comme qualifiées pour leur emploi est plus forte chez celles qui ont fait un stage durant leur programme d'études

Les personnes diplômées du postsecondaire qui ont fait un stage durant leurs études sont plus nombreuses en proportion à se sentir qualifiées pour leur emploi que celles qui n'en ont pas fait (figures 11 et 12). En 2023, au Québec, environ 84 % des personnes diplômées du collégial ayant fait un stage durant leur programme d'études ou de spécialisation se considéraient comme qualifiées pour leur emploi ; cette part est de 76 % chez elles n'ayant pas fait de stage (figure 11). Chez les personnes ayant fait un baccalauréat, cette part est d'environ 87 % chez celles ayant fait un stage, contre environ 73 % chez celles n'ayant pas fait de stage. Les résultats chez les personnes diplômées de niveau maîtrise et doctorat vont dans le même sens (environ 81 % c. environ 70 %). Les programmes d'études offrant des stages durant la formation semblent donc avoir une incidence positive sur l'adéquation formation-emploi. La situation est similaire en Ontario et dans les provinces de l'Ouest et les territoires pour ce qui est des niveaux d'études baccalauréat, et maîtrise et doctorat.

Figure 11

Part des personnes diplômées du postsecondaire qui occupent un emploi pour lequel elles se considèrent qualifiées selon qu'elles ont fait ou non un stage en milieu de travail durant leur programme d'études, selon le niveau d'études et la région, 2023



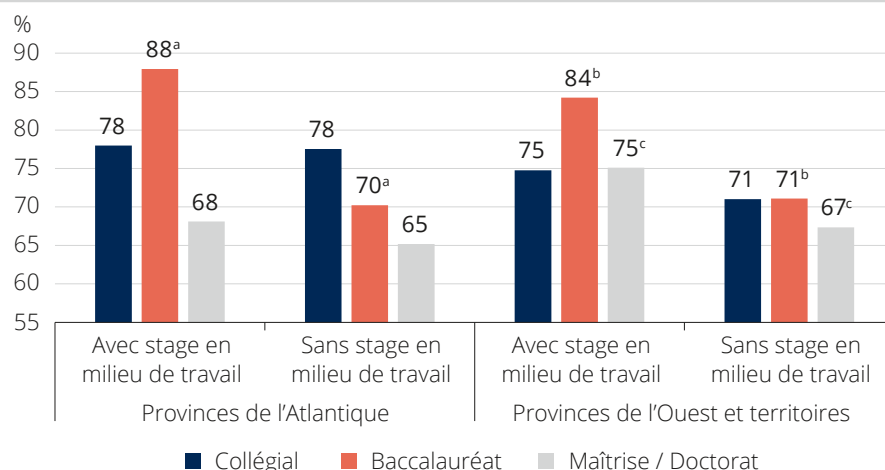
Notes : Les résultats portent sur les personnes diplômées du postsecondaire en 2020 n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires par la suite. La part est calculée en tenant compte des personnes n'ayant pas déclaré de réponses et portent sur la province d'études. Les résultats excluent les répondant(e)s n'ayant pas déclaré leur niveau d'études. Les parts sont arrondies dans la présentation des résultats.

Un même exposant indique une différence statistiquement significative entre les deux estimations au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 12

Part des personnes diplômées du postsecondaire qui occupent un emploi pour lequel elles se considèrent qualifiées selon qu'elles ont fait ou non un stage en milieu de travail durant leur programme d'études, selon le niveau d'études et la région, 2023



Notes : Les résultats portent sur les personnes diplômées du postsecondaire en 2020 n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires par la suite. La part est calculée en tenant compte des personnes n'ayant pas déclaré de réponses et portent sur la province d'études. Les résultats excluent les répondant(e)s n'ayant pas déclaré leur niveau d'études. Les parts sont arrondies dans la présentation des résultats.

Un même exposant indique une différence statistiquement significative entre les deux estimations au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

La part de personnes diplômées du postsecondaire qui sont satisfaites ou très satisfaites de leur emploi est plus élevée au Québec qu'ailleurs au Canada

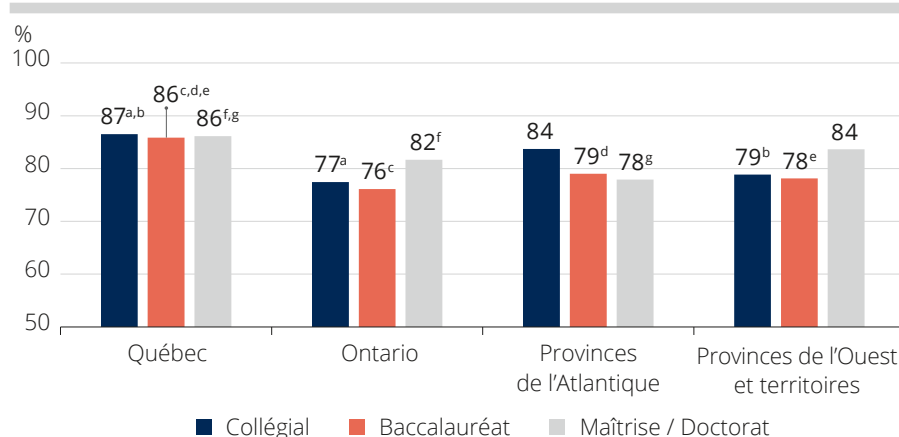
En 2023, environ 86 % de toutes les personnes diplômées du postsecondaire (les trois niveaux d'études) au Québec étaient très satisfaites ou satisfaites de leur emploi (figure 13). Cette part est plus élevée que celle qui est notée en Ontario (76 % à 82 %). L'écart entre les deux groupes est plus marqué aux niveaux collégial et baccalauréat : il est de l'ordre de 9 à 10 points. La part de personnes diplômées qui sont très satisfaites ou satisfaites de leur emploi pour ces deux niveaux d'études est aussi plus élevée au Québec que dans les provinces de l'Ouest et les territoires. Enfin, pour les personnes ayant un baccalauréat ou une maîtrise ou un doctorat, le degré de satisfaction à l'égard de l'emploi est plus élevé au Québec que dans les provinces de l'Atlantique.

Les personnes diplômées du baccalauréat sont proportionnellement plus nombreuses à être très satisfaites ou satisfaites de leur sécurité d'emploi au Québec que dans les autres provinces en 2023

Au Québec, en 2023, environ 83 % des personnes diplômées du baccalauréat étaient très satisfaites ou satisfaites de leur sécurité d'emploi (figure 14). Cette part est supérieure à celle observée en Ontario (environ 73 %), dans les provinces de l'Atlantique (environ 78 %) ainsi que dans les provinces de l'Ouest et les territoires (environ 77 %). La part est aussi plus élevée au Québec qu'en Ontario chez les personnes diplômées du collégial (environ 81 % c. environ 75 %) et chez les personnes qui ont un grade de maîtrise ou de doctorat (environ 80 % c. environ 74 %).

Figure 13

Part des personnes diplômées du postsecondaire occupant un emploi pour lequel elles se disent très satisfaites ou satisfaites, résultats selon le niveau d'études du programme et la région, 2023



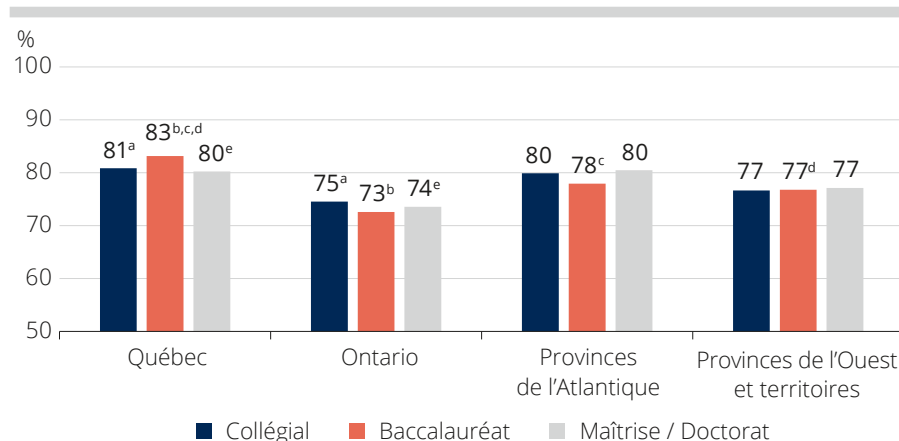
Notes : Les résultats portent sur les personnes diplômées du postsecondaire en 2020 n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires par la suite. La part est calculée en tenant compte des personnes n'ayant pas déclaré de réponses et portent sur la province d'études. Les résultats excluent les répondant(e)s n'ayant pas déclaré leur niveau d'études. Les parts sont arrondies dans la présentation des résultats.

Un même exposant indique une différence statistiquement significative entre les deux estimations au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 14

Part des personnes diplômées du postsecondaire occupant un emploi pour lequel elles se disent très satisfaites ou satisfaites de leur sécurité d'emploi, résultats selon le niveau d'études et la région, 2023



Notes : Les résultats portent sur les personnes diplômées du postsecondaire en 2020 n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires par la suite. La part est calculée en tenant compte des personnes n'ayant pas déclaré de réponses et portent sur la province d'études. Les résultats excluent les répondant(e)s n'ayant pas déclaré leur niveau d'études. Les parts sont arrondies dans la présentation des résultats.

Un même exposant indique une différence statistiquement significative entre les deux estimations au seuil de 0,05.

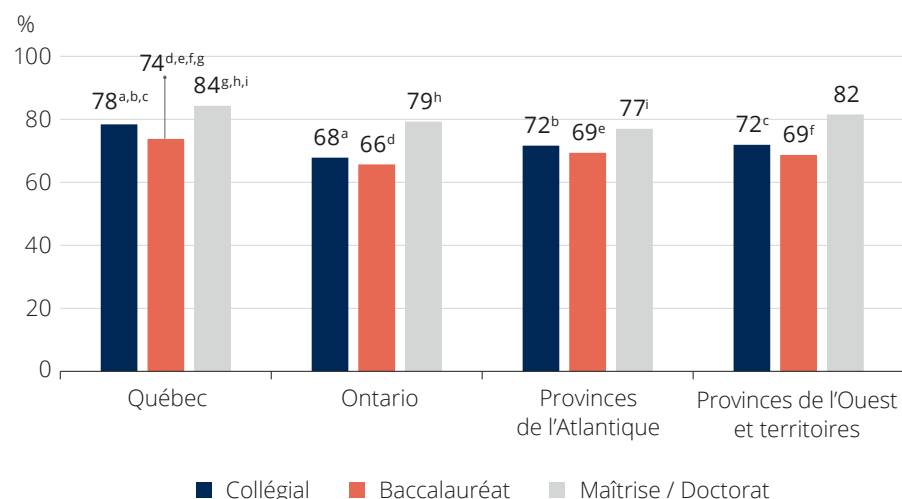
Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Au Québec, les personnes diplômées seraient plus portées qu'ailleurs à choisir le même domaine d'études ou de spécialisation si c'était à refaire

Le fait d'estimer que si c'était à refaire, on choisirait le même domaine d'études ou de spécialisation postsecondaire est un indicateur pertinent pour mesurer l'appréciation du cheminement académique et de la transition vers le marché du travail. En 2023, soit trois ans après leur diplomation, les personnes diplômées du collégial au Québec choisiraient dans une proportion d'environ 78 % le même domaine d'études ou de spécialisation si cela était à refaire (figure 15). Cette part dépasse celle notée en Ontario (environ 68 %), dans les provinces de l'Atlantique et dans les provinces de l'Ouest et les territoires (environ 72 %). Le rapport entre les provinces est similaire pour les autres niveaux d'études. Ainsi, pour ce qui est des personnes diplômées du baccalauréat, environ 74 % choisiraient le même domaine d'études ou de spécialisation au Québec contre environ 66 % en Ontario et environ 69 % ailleurs au Canada. Chez les personnes diplômées de niveau maîtrise ou doctorat, le Québec fait mieux (environ 84 %) que l'Ontario (79 %) et les provinces de l'Atlantique (77 %). Par ailleurs, au Québec, les personnes diplômées de niveau maîtrise et doctorat ont déclaré dans une proportion plus grande que celles diplômées du baccalauréat qu'elles choisiraient le même domaine d'études ou de spécialisation (environ 84 % c. environ 74 %).

Figure 15

Part des personnes diplômées du postsecondaire occupant un emploi qui ont indiqué qu'elles choisiraient le même domaine d'études ou de spécialisation, résultats selon le niveau d'études et la région, 2023



Notes : Les résultats portent sur les personnes diplômées du postsecondaire en 2020 n'ayant pas suivi d'autres programmes d'études postsecondaires par la suite. La part est calculée en tenant compte des personnes n'ayant pas déclaré de réponses et portent sur la province d'études. Les résultats excluent les répondant(e)s n'ayant pas déclaré leur niveau d'études. Les parts sont arrondies dans la présentation des résultats.

Un même exposant indique une différence statistiquement significative entre les deux estimations au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des diplômés*, 2023 (promotion 2020). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.



Yaroslav Astakhov / Adobe Stock

Conclusion

Cette analyse de la situation des personnes ayant décroché un diplôme de niveau post-secondaire au Québec en 2020 a permis d'en savoir davantage sur leur intégration sur le marché du travail en 2023, soit trois ans après leur diplomation. Des indicateurs clés montrent que la situation des personnes diplômées du postsecondaire au Québec est favorable, en particulier lorsqu'on la compare à celle des personnes diplômées en Ontario et dans les autres provinces.

Ainsi, avec des taux d'emploi de plus de 90 % dans les trois niveaux d'études étudiés (collégial, baccalauréat et maîtrise-doctorat), la participation des personnes diplômées du postsecondaire du Québec demeure forte en 2023 et se compare à celle de 2018, soit avant la COVID-19. Chez les bacheliers et bachelières, cette participation dépasse même celle de l'Ontario. En outre, on a vu que la participation au marché du travail est plus forte chez les personnes diplômées qui ont occupé un emploi durant leurs études au Québec, mais aussi ailleurs au Canada. Cela montre que l'expérience professionnelle durant les études est bénéfique pour l'employabilité des personnes diplômées.

Cette forte présence sur le marché du travail se traduit aussi par une bonne intégration au marché du travail, en raison de la part élevée de personnes occupant un emploi à temps plein au Québec. D'ailleurs, on a pu voir à ce chapitre des résultats supérieurs à ceux de l'Ontario pour ce qui est des personnes diplômées du collégial et du baccalauréat. Ajoutons à cela que les emplois occupés au Québec sont en très grande majorité de nature permanente (84 % à 90 % selon le niveau d'études), ce qui est aussi un moteur d'intégration au marché du travail.



Cristian casanelles at Tempura / iStock

Sur un autre plan, on a pu constater dans l'analyse que le Québec se distingue des autres territoires de comparaison du fait que les personnes diplômées du collégial et du baccalauréat y sont plus nombreuses en proportion à considérer que leur emploi est fortement lié à leur programme d'études ou de spécialisation. Ces personnes sont aussi plus nombreuses en proportion qu'en Ontario à considérer être qualifiées pour leur emploi. Ces résultats cohérents indiquent que l'adéquation formation-emploi est meilleure au Québec chez les personnes diplômées du collégial et du baccalauréat. Cette adéquation est par ailleurs encore plus forte chez les personnes ayant fait un stage.

La situation sur le plan du revenu d'emploi révèle qu'au Québec, la part de bacheliers et de bachelières ayant un revenu inférieur à 50 000 \$ demeure plus faible qu'en Ontario et qu'ailleurs au Canada. En outre, on a vu que les personnes diplômées du collégial et du baccalauréat étaient plus

nombreuses au Québec qu'en Ontario à occuper des emplois dont le salaire se situait entre 50 000 \$ et 69 999 \$. À bien des égards, donc, les personnes diplômées du niveau collégial et du baccalauréat s'en tirent mieux au Québec qu'au Canada sur le plan du revenu d'emploi.

Comme les indicateurs d'intégration au marché du travail sont dans l'ensemble plus favorables au Québec qu'ailleurs, on ne se surprend pas que la satisfaction à l'égard de l'emploi, du salaire et de la sécurité d'emploi soit plus forte au Québec que dans les autres provinces. Cela indique que l'intégration au marché du travail des personnes diplômées du collégial et du baccalauréat est particulièrement bonne au Québec. Dans ce contexte, on ne se surprend pas également que les personnes diplômées du postsecondaire au Québec seraient plus portées que leurs homologues d'ailleurs au Canada à faire le même choix de domaine d'études si c'était à refaire.

Source des données, définitions et qualité des données

Source des données

La source des données utilisées pour cet article est l'*Enquête nationale auprès des diplômés* (END), promotion de 2020 (cycle recueilli en 2023). Les résultats ont été produits à partir des fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) disponibles sur le site de [Statistique Canada](#). Comme mentionné dans le *Guide de l'utilisateur des microdonnées*, l'END est une enquête menée par Statistique Canada pour le compte d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) tous les cinq ans depuis 1978. Les données de l'END pour la promotion de 2020 ont été recueillies en 2023 et portent sur les études et l'expérience sur le marché du travail des personnes ayant obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire public canadien en 2020. L'enquête comprend des questions sur le parcours scolaire, le financement de l'enseignement postsecondaire et la transition vers le marché du travail. C'est sur cette dernière thématique que porte l'article *Situation sur le marché du travail en 2023 des nouveaux diplômés du postsecondaire au Québec – promotion 2020*. Un échantillon de 60 000 diplômés a été sélectionné pour ce cycle et le fichier principal de microdonnées de l'END de la promotion de 2020 comprend 26 808 enregistrements et 462 variables.

Définitions

Population

Comme mentionné dans le *Guide d'utilisateur des microdonnées*, la population cible de l'END de la promotion de 2020 était composée de tous les diplômés et diplômées d'établissements postsecondaires publics canadiens qui ont obtenu leur diplôme au cours de l'année civile 2020 et qui vivaient au Canada (dix provinces et trois territoires du Nord) au moment de la collecte des données.

Niveau d'études collégial

Comprend le certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire.

Niveau d'études baccalauréat

Dans le FMGD, comprend le certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat et le baccalauréat.

Niveau d'études maîtrise-doctorat

Dans le FMGD, comprend les diplômes de niveau maîtrise et doctorat.

Domaine d'études (voir *Guide de l'utilisateur des microdonnées de 2023*, section 2.1.7., disponible dans le [FMGD](#) de l'END 2023).

Emploi occupé

Emploi occupé en 2023

Emploi à temps plein

Emploi dont les heures habituelles de travail sont de 30 heures ou plus.

Emploi permanent

Emploi n'ayant pas de date de fin prédéterminée par l'employeur.

Revenu d'emploi

Revenu provenant des salaires, traitements et revenu net d'un travail indépendant, avant impôts et autres déductions. Inclut les pourboires, les primes, les commissions, la rémunération des heures supplémentaires et les subventions de recherche.

Qualité des données

À moins d'indication contraire, toutes les estimations ont un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Les estimations de l'END sont fondées sur un échantillon et sont ainsi sujettes à une certaine variabilité, qui est d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le domaine d'études, par exemple. Les estimations tirées de cette enquête sont aussi sujettes à des erreurs qui ne sont pas liées à l'échantillonnage. Généralement, deux types d'erreurs peuvent survenir lors d'une enquête : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non liées à l'échantillonnage. Le premier type d'erreur correspond à la différence entre les données estimées à partir de l'échantillon de l'enquête et celles qui auraient été obtenues à partir d'un recensement. Par conséquent, une erreur d'échantillonnage résulte de la variabilité des échantillons. Les erreurs non dues à l'échantillonnage sont liées entre autres à la non-réponse et à la collecte et au traitement des données. Les statistiques produites dans le cadre de cette étude tiennent compte des erreurs d'échantillonnage à partir de la méthode des poids d'autoamorçage. Dans les données de l'END, 1 000 poids répliques ont été produits au moyen de cette méthode et ont été appliqués aux statistiques produites.

L'ampleur de la variabilité des estimations est mesurée ici par l'erreur type. De façon générale, plus celle-ci est petite, plus l'estimation est précise. L'erreur type est utilisée entre autres pour construire des intervalles de confiance ou pour faire de l'inférence statistique ; par exemple, on s'en sert pour déterminer s'il y a une différence significative entre une caractéristique d'une sous-population et une valeur donnée, ou entre deux sous-populations.

Suite à la page 14

Aux fins de l'article, l'ISQ a produit les intervalles de confiance à partir du logiciel SUDAAN au moyen des poids d'autoamorçage (répliques) produits par Statistique Canada afin de déterminer s'il y avait des différences statistiquement significatives entre les sous-populations comparées. Le niveau de confiance associé aux intervalles de confiance est de 95 %. En conséquence, le seuil du test statistique réalisé est

$\leq 5\%$. Les différences statistiquement significatives indiquées dans les figures reposent sur la comparaison des intervalles de confiance au seuil de 0,05. Par ailleurs, dans les cas où les intervalles de confiance se chevauchaient légèrement, des tests plus précis (test de Wald) ont été effectués afin de statuer sur les différences observées.

Expressions utilisées dans le texte

Les résultats présentés dans ce document d'analyse proviennent de données d'enquêtes et comportent donc un certain degré d'erreur, d'où l'utilisation dans le texte de certaines expressions telles que près de, environ, et de l'ordre de, qui rappellent qu'il ne s'agit pas de valeurs exactes.

Vient de paraître

[Étude sur les honoraires des firmes d'architecture et d'ingénierie au Québec - 2024](#)

Juillet 2025

[Les conditions de travail des parents – Évolution de 2008 à 2023](#)

Mai 2025

À paraître

Évolution du bassin de personnes disponibles pour travailler ou travailler davantage au Québec entre 2014 et 2024

Septembre 2025

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024). « Situation sur le marché du travail en 2023 des nouveaux diplômés du postsecondaire au Québec – promotion 2020 », *Marché du travail et rémunération*, [En ligne], n° 39, août, p. 1-14. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/situation-marche-travail-2023-diplomes-postsecondaire-promotion-2020.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Luc Cloutier-Villeneuve

Direction des statistiques du travail et de la rémunération :

Patrice Gauthier

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cjd@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2025
ISSN 2563-0857 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2020

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Photo en couverture : Julia Amaral / Adobe Stock